



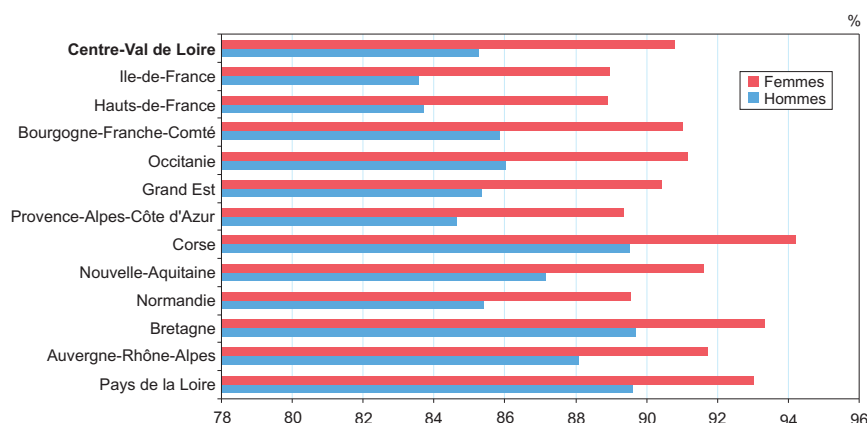
Parcours scolaire et parcours professionnel : pour les femmes, la réussite de l'un ne garantit pas le succès de l'autre

En Centre-Val de Loire, les femmes réussissent mieux leur parcours scolaire que les hommes. Au lycée, elles s'orientent davantage vers l'enseignement général, puis sont plus diplômées que les hommes dans le supérieur, même si elles sont moins présentes dans les formations scientifiques ou sélectives. Cependant, l'entrée dans la vie active pour les jeunes femmes est plus délicate. Elles connaissent une situation de chômage plus marquée que leurs homologues masculins et font aussi plus souvent face à une situation de déclassement par rapport à leur niveau de formation. Ce phénomène s'observe tout au long de leur carrière, bien que les femmes de la région soient très actives par rapport aux autres régions de province. Les femmes en emploi sont aussi mieux payées dans la région qu'en moyenne de province, mais des écarts de salaires importants subsistent encore avec les hommes. À l'âge de la retraite, les conditions de vie des femmes sont plus difficiles que celles des hommes. Ces femmes, en raison de leur meilleure longévité, vivent bien plus souvent seules et plus souvent en institution que leurs homologues du sexe opposé.

Cédric Caudron

Historiquement, la région a un fort caractère industriel et le taux d'activité y est plus élevé qu'en moyenne de province, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. De plus, l'évolution des modes de vie et l'arrivée sur le marché du travail des femmes, de plus en plus diplômées, ont permis de réduire les différences entre les sexes. Néanmoins, d'importants écarts subsistent entre femmes et hommes, en Centre-Val de Loire comme ailleurs, notamment en termes de carrière professionnelle. Les femmes sont plus diplômées et font pourtant bien plus souvent face à une situation de déclassement (*définitions*) par rapport à leur niveau d'études, c'est à dire qu'elles occupent plus fréquemment que les hommes un poste classé dans une catégorie socioprofessionnelle qui n'est pas en adéquation avec leur niveau de formation. De plus, même après prise en compte des effets de structure (secteur d'activité qui peut être moins rémunérateur, quotité de travail, taille de l'entreprise, etc), les femmes restent, toutes choses égales par ailleurs, moins bien payées que les hommes.

1 Les femmes ont un taux de réussite supérieur au baccalauréat



Note de lecture : Les régions sont classées par ordre décroissant de l'écart du taux de réussite au baccalauréat entre les femmes et les hommes.

En Centre-Val de Loire, l'écart de réussite entre les hommes et les femmes est de 5,5 points.

Source : MEN-DEPP, données 2013

Une meilleure réussite du parcours scolaire jusqu'au baccalauréat chez les femmes

En région Centre-Val de Loire, les différences de scolarité entre femmes et hommes suivent le schéma national.

Après la troisième, les filles de la région s'orientent beaucoup plus que les garçons vers une seconde générale ou technologique, de même que nationalement. Près des deux tiers d'entre elles optent pour cette orientation, contre 52 % pour les garçons. À l'inverse, 30 % des filles choisissent une orientation professionnelle après la troisième, vers l'apprentissage, un bac professionnel ou un CAP, contre 42 % pour le sexe opposé. Ces différences d'orientation s'accroissent légèrement au fil des années, de même que pour le reste de la France. À l'âge de 17 ans, le taux de scolarisation (*définitions*) des femmes est de 93,7 % contre 92,1 % pour les hommes. Un taux de scolarisation féminin de 0,4 point inférieur au taux moyen de province et un taux masculin de 0,2 point supérieur conduisent à un écart nettement plus faible dans la région (1,6 point contre 2,2 points).

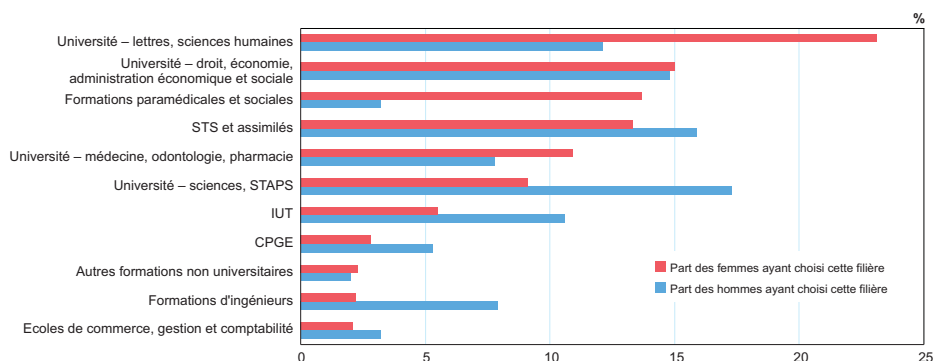
Réussite au baccalauréat : des différences entre les sexes plus marquées en Centre-Val de Loire que dans les autres régions

Parmi les régions de métropole, c'est en Centre-Val de Loire que l'écart de réussite au baccalauréat entre les femmes et les hommes est le plus élevé (*figure 1*). En effet, dans la région, 90,8 % des femmes qui se présentent au baccalauréat le réussissent contre 85,3 % des hommes. Parmi ces 5,5 points d'écart, 1 point s'explique par des effets de structure, c'est-à-dire qu'à série de baccalauréat et origine sociale identiques, les femmes auraient une probabilité de réussite au baccalauréat supérieure à celle des hommes de 4,5 points.

Des différences d'orientation marquées dans l'enseignement supérieur

Bien que les femmes réussissent mieux leur scolarité que les hommes jusqu'au baccalauréat, elles sont sous-représentées dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ainsi que dans les formations d'ingénieurs. En Centre-Val de Loire, les hommes représentent 60,4 % des élèves en CPGE et 74,5 % dans les formations d'ingénieurs. Cette surreprésentation est plus forte qu'en France de province (respectivement 59,1 % et 71,6 %). Après leur baccalauréat, les femmes se tournent majoritairement vers des formations paramédicales et sociales, des universités de lettres et sciences humaines ou

2 Des choix de parcours dans l'enseignement supérieur très différents



Note de lecture : Parmi les étudiantes en post-bac, 23,1 % d'entre elles s'orientent vers des universités de lettres, sciences humaines.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES ; MEN-MESR-DEPP, données 2013

bien des universités spécialisées en droit, économie, administration économique et sociale (*figure 2*). En revanche, les hommes s'orientent plutôt vers les universités en sciences, STAPS et les filières STS et assimilés. Les femmes de la région réussissent également mieux dans l'enseignement supérieur et sortent plus diplômées que les hommes, tendance qui s'est inversée avec le temps. Si parmi les plus de 45 ans, 5,6 % des femmes disposent d'un diplôme de 2^e cycle ou supérieur contre 8,8 % des hommes ces proportions sont respectivement de 19,7 % des femmes et 14,9 % des hommes parmi les 25-34 ans.

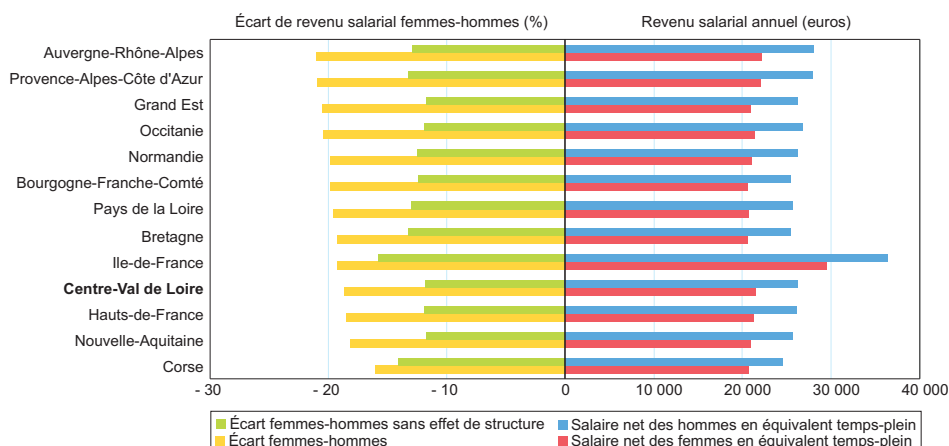
Les femmes quittent aussi plus souvent la région Centre-Val de Loire pour leurs études post-baccalauréat, avec 24,2 % contre 21,7 % pour les hommes. En moyenne des régions de province, c'est le cas de 11,6 %

des femmes contre 10,5 % des hommes. Comme d'autres régions proches de l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire ne bénéficie en effet pas d'une forte attractivité de ses pôles d'enseignement supérieur.

Une entrée dans la vie active plus difficile pour les femmes

À l'entrée dans la vie active, seules 7,9 % des femmes de 25 à 29 ans vivent chez leurs parents contre 18,1 % pour les hommes du même âge. C'est un peu moins qu'en moyenne de province. Pourtant, ces femmes de moins de 30 ans font face à une situation de chômage plus fréquente que les hommes de cet âge. Ainsi, 17,7 % des femmes âgées de 25 à 29 ans sont au chômage contre 15,9 % pour les hommes appartenant à cette tranche d'âge. Cette moyenne est inférieure

3 La structure des emplois n'explique pas la totalité des différences de salaire entre les femmes et les hommes



Note de lecture : En région Centre-Val de Loire, en équivalent temps plein, le salaire annuel des femmes (21 420 euros) est inférieur de 18,6 % à celui des hommes de la région (26 323 euros).

Plus du tiers de l'écart de salaires femmes-hommes résulte des effets de structure (répartition spécifique des femmes et des hommes par secteur d'activité, quotité de travail, âge, taille de l'entreprise etc).

L'écart de salaires femmes-hommes toutes choses égales par ailleurs est de 11,8 %.

Source : Insee, DADS 2013

de 1,2 point à celle de la France de province, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, alors même que les taux d'activité masculin et féminin sont plus importants dans la région. En effet, 88,8 % des femmes et 96,0 % des hommes dans cette tranche d'âge sont actifs, soit respectivement 1,5 point et 1 point de plus que leurs homologues de province. Près de la moitié des femmes de 25-29 ans (46,7%) sont en situation de déclassement, soit 6,4 points de plus que les hommes du même âge. Ces taux sont les plus faibles parmi les régions de la France de province mais l'écart femmes-hommes est plus élevé.

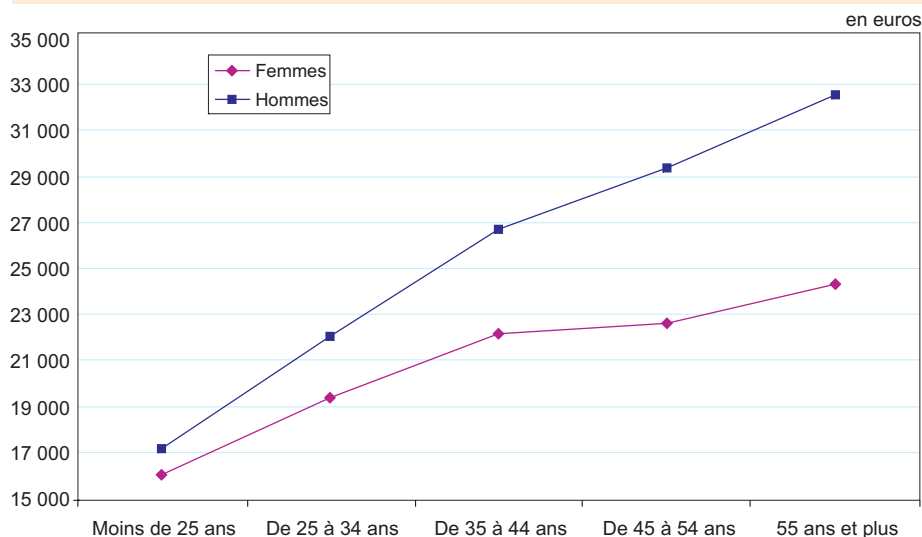
Les femmes en Centre-Val de Loire sont plus actives mais des inégalités persistent

Les inégalités entre les femmes et les hommes observées chez les moins de 30 ans concernent aussi leurs aînés. En 2013, parmi les femmes âgées de 30 à 65 ans, le taux d'activité (*définitions*) est de 74,4 %, soit 1,5 point de plus qu'en France de province. L'écart d'activité entre femmes et hommes pour cette tranche d'âge est de 6 points en faveur des hommes ; c'est l'une des plus faibles différences pour la province, la moyenne étant de 7,5 points. Depuis une cinquantaine d'années, cette tendance se réduit sous l'effet d'une forte hausse de l'activité féminine, notamment dans les années 1970 et 1980. Suite à la crise de 2008, le taux d'activité des femmes de la région a continué à augmenter très légèrement, tandis que celui des hommes s'est stabilisé.

Les salaires des femmes toujours inférieurs à ceux des hommes

Avec 19 563 euros de revenu annuel moyen (*définitions*), les femmes actives du Centre-Val de Loire perçoivent 400 euros de plus que leurs homologues de province, soit 25 % de moins que les hommes du même âge (26 226 euros par an, comme en moyenne de province). De manière générale, en équivalent temps plein, et quel que soit l'âge, les salaires des femmes sont inférieurs de 18,6 % à ceux des hommes de la région, soit un écart inférieur de 1,2 point à celui de France de province (*figure 3*). Plus du tiers (34,7 %) de l'écart de salaires femmes-hommes s'explique par la répartition spécifique par secteur d'activité, les femmes travaillant dans des secteurs en moyenne moins rémunérateurs. La quotité de travail, l'âge ou la taille de l'entreprise ne contribuent que pour 2,3 % à cet écart de salaires. Les écarts de salaire se réduisent avec le temps. Ainsi, les inégalités sont moins marquées pour les nouvelles générations (*figure 4*). Toutes choses égales

4 Des écarts femmes-hommes de salaires annuels qui s'amenuisent avec les nouvelles générations



Champ : Secteur privé et semi-public, hors agriculture

Source : Insee, DADS 2013

par ailleurs, les femmes sont donc payées 11,8 % de moins que les hommes en 2013. En 2010, les femmes étaient payées 23 % de moins que les hommes, et 13 % de moins hors effets de structure.

Un lien moins marqué entre niveau de diplôme et emploi pour les femmes que pour les hommes

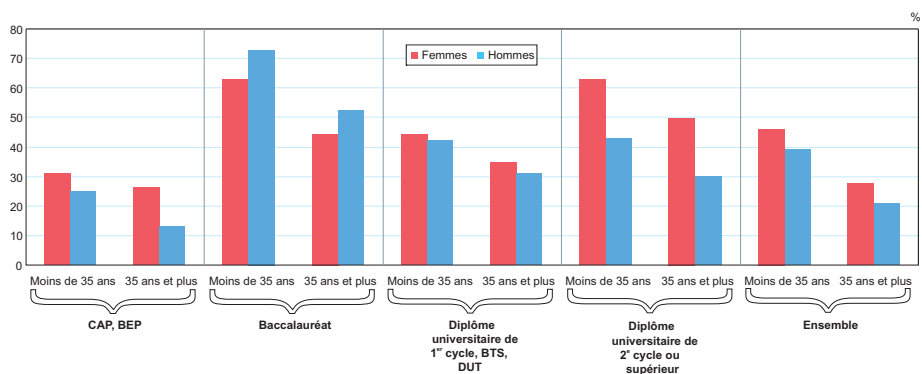
La situation de déclassement est un phénomène plus marqué chez les femmes du début à la fin de la vie active. En effet, bien que les femmes soient plus touchées par ce phénomène au début de la vie active, 27,6 % des femmes âgées de plus de 35 ans occupent un poste qui n'est pas en adéquation avec leur niveau de diplôme, soit près de 7 points de plus que leurs homologues de sexe masculin (*figure 5*). Ce sont les femmes disposant d'un diplôme universitaire de 2^e cycle ou au-delà qui connaissent la situation

la plus critique, avec près de la moitié d'entre elles qui sont en situation de déclassement (49,8 %), soit 20 points de plus que pour les hommes. En revanche, la situation face au déclassement est plus défavorable pour les hommes que pour les femmes, quel que soit l'âge, pour les personnes disposant d'un niveau baccalauréat. Chez les plus de 35 ans, 52,4 % des hommes de la région occupent un emploi qui ne concorde pas avec un niveau baccalauréat, contre 44,4 % pour les femmes.

Le temps de travail est encore très inégalitaire

Le travail à temps partiel est beaucoup plus répandu chez les femmes : 81,6 % des personnes occupant un poste en temps partiel dans la région sont des femmes. Cette proportion est encore plus forte dans les ménages comptant au moins 2 enfants

5 Les femmes ont moins souvent un emploi en accord avec leur niveau de diplôme que les hommes



Source : Insee, Recensements de la population 2012

(87,1 %). De plus, les femmes de 30 à 65 ans sont beaucoup plus confrontées que les hommes à une situation de monoparentalité (8,7 % contre 2,3 %). Cet écart important est cependant l'un des plus faibles de la métropole, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne.

Des femmes plus nombreuses chez les séniors

L'espérance de vie à 65 ans des femmes de la région est de plus de 23 ans, soit 4 années de plus que celle des hommes. Cet écart entre les deux sexes est le plus important de métropole. Parmi les hommes de plus de 70 ans vivant en couple, 69 % sont plus âgés que leurs conjointes (5,8 années de plus). Cette espérance de vie plus longue que celle des hommes et les écarts d'âge au sein des couples conduisent à ce que 41 % des

6 Les femmes vivent beaucoup plus seules à la retraite

	Centre-Val de Loire	France de province	%
Part des femmes de plus de 65 ans vivant seules	41	41,4	
Part des hommes de plus de 65 ans vivant seuls	18,8	18,6	
Écart femmes-hommes des plus de 65 ans vivant seuls	22,2	22,8	

Source : Insee, Recensement de la population 2013

femmes après 65 ans vivent seules contre 18,8 % pour les hommes (figure 6). Ces proportions sont équivalentes à celles du reste de la France métropolitaine.

En 2008, le revenu fiscal annuel médian (définitions) des femmes de plus de 60 ans est de 16 196 euros, soit environ 3 200 euros de moins que leurs homologues masculins du même âge. La part importante de femmes âgées vivant seules va de pair avec

une part des femmes vivant en institution deux fois plus élevée que pour les hommes chez les plus de 65 ans (respectivement 7,9 % et 3,9 %, niveau similaire à celui de la France métropolitaine).

La moitié des personnes de 80 ans et plus ont un revenu fiscal inférieur à 1 400 euros par mois, ce qui est relativement faible au regard du coût d'un hébergement en institution. ♦

Définitions

Le **taux de scolarisation** est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux de chômage** déclaré (au sens du recensement) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active. Il ne coïncide pas avec le taux de chômage officiel (au sens du BIT).

Le **revenu fiscal** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories :

- les revenus salariaux ;
- les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- les pensions, retraites et rentes ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu fiscal est exprimé suivant trois niveaux d'observation :

- l'unité de consommation ;
- le ménage ;
- la personne.

La **médiane** est la valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement égales : la moitié de la population gagne plus que ce seuil et l'autre moitié, moins.

Déclassement : situation des personnes qui possèdent un niveau de formation supérieur à celui normalement requis pour l'emploi qu'elles occupent.

Bibliographie

- Les inégalités entre femmes et hommes un peu moins marquées en Centre-Val de Loire, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 23, mars 2016.
- Les disparités femme-homme en Centre-Val de Loire à l'image de ce qu'elles sont nationalement, *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°8, mars 2015.
- La situation géographique de la région Centre favorise la mobilité des étudiants, *Insee Centre Info* n°190, juin 2013.
- L'évolution de la dépendance des personnes âgées : un défi en termes de prise en charge et d'emploi, *Insee Centre Info* n°175, février 2012.

Insee Centre-Val de Loire

131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projets :
Stéphanie Héran

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2017

